

Le 10 mai, 1970.

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce tenue au secrétariat de la Chambre, mercredi le 6 mai, 1970, sous la présidence du Dr. Gaston Rodrigue et à laquelle sont présents les membres suivants:
MM. Gérard Fradet, Jacques Denault, Gérard Bergeron, Omer Blanchard, René Verrier, Robert Malouin et Grégoire Mercure.

CONSTITUTION DE LA CHAMBRE

Sur motion dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité qu'aucun changement ne soit apporté au texte de la Constitution de la Chambre. [REDACTED] Le règlement No 1 datant du 5 avril 1962 amendé le 10 mai 1970 figurant aux pages A-B-C-D-E-F-G-H-I-J du début du livre des minutes.

ASSEMBLEE GENERALE

L'agenda de l'assemblée générale du 25 mai sera le suivant:

- 5 hres p.m. - Conférence de presse.
- 6 hres p.m. - Réunion avec les maires des municipalités du comté et avec M. Bernard Pinard, député de Drummond.
- 7 hres p.m. - Assemblée générale.

COMITE DE NOMINATION

Le président de la Chambre informe les membres du Conseil d'Administration que le comité de nomination sera formé comme suit:

Dr. Gaston Rodrigue
M. George Boulay
M. Charles Adam
M. Charles Hébert

Les membres du comité de nomination se réuniront le 23 mai, à 10 hres a.m., au secrétariat de la Chambre.

SECRETARIAT DE LA CHAMBRE

Le président mentionne que le travail effectué au secrétariat de la Chambre demande un directeur-gérant à plein temps. On invite M. Mercure à se retirer de l'assemblée afin de discuter des conditions d'emploi pour le poste précité. Un salaire de \$9,000 est offert à M. Mercure avec une participation de 50% aux bénéfices marginaux. M. Mercure remercie les membres du Conseil d'Administration et demande une semaine pour prendre une décision à ce sujet.

CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL

Sur motion dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité que l'on ne fasse pas suite à une lettre du Conseil Economique Régional demandant que la Chambre adhère à ce mouvement.

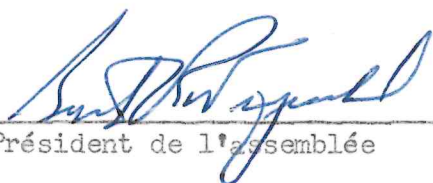
RAPPORT FINANCIER

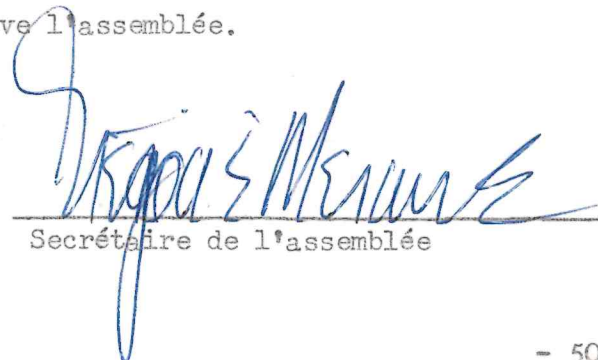
Le directeur-gérant fait lecture du rapport financier au 30 avril, qui démontre des revenus de \$10,387.66 et des déboursés de \$13,479.68 laissant un déficit de \$3,092.

AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par M. Robert Malouin, appuyé de M. Jacques Denault, et adopté à l'unanimité que le directeur-gérant soit autorisé à faire préparer par un comptable agréé, le rapport financier de la Chambre pour l'année 1969-70.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée.


Président de l'assemblée


Secrétaire de l'assemblée

Le 30 mai, 1970.

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Chambre de Commerce tenue au Manoir Drummond, lundi le 25 mai, 1970, sous la présidence du Dr Gaston Rodrigue et à laquelle sont présents 108 membres.

RAPPORT ANNUEL

C'est avec plaisir, a dit le Dr Rodrigue, que nous vous présentons le rapport annuel des activités de votre Chambre pour l'année 1969. Dès le début de notre mandat, de grands objectifs avaient été fixés, soit: le développement routier, la promotion industrielle et le regroupement municipal. De plus, les activités plus particulières furent confiées à des comités.

DEVELOPPEMENT ROUTIER

Dans son exposé, le Dr Rodrigue mentionne que la situation géographique de Drummondville sur la rive Sud lui concède déjà une situation très avantageuse, puisque Drummondville constitue le relais naturel entre Montréal et Québec dans l'axe est-ouest et un point de convergence dans les autres axes. Il ajoutait que la Chambre se réjouissait du fait que le tronçon Sherbrooke-Richmond était considéré comme prioritaire et pourra débiter à plus ou moins brève échéance puisque les échanges entre Drummondville et Sherbrooke sont de plus en plus nombreux sur le plan éducationnel, hospitalier, commercial et touristique.

REGROUPEMENT MUNICIPAL

M. Gérard Fradet, a mentionné que la commission du regroupement municipal a concentré ses efforts sur les études de possibilités de fusion au point de vue des services d'urbanisme et de protection. Il a ajouté qu'au cours des rencontres qui ont eu